DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT de Lille

Objet:

Référence : 2024 / 1 / 12

SOLLICITATION
D'UNE SUBVENTION
AU TITRE DE LA
DOTATION DE
SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT
LOCAL (DSIL) 2024

RENOVATION DES VESTIAIRES ET DES SANITAIRES DU COMPLEXE SPORTIF RUE JEAN OCHIN

DATE DE CONVOCATION 6 Février 2024

DATE D'AFFICHAGE 6 Février 2024

EFFECTIF LEGAL DU CONSEIL MUNICIPAL: 23

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE: 23

PRESENTS: 22

VOTANTS: 23

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le :

EXTRAIT DU DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 059-215901463-20240212-20240112-DE

du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG

L'an deux mil Vingt Quatre, le Douze Février à 18 heures 30 minutes,

le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents: MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis, BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAUX Patricia, DUBOIS Laurent, DYRDA Aurélie, GHESQUIERE Didier, GHESTEM Charles-Edouard, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, MELI Odette, RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, SCHIRMER Lucie, WAQUET Johanne, WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

Absent excusé:

M. LLANES David donne pouvoir de vote à M. BARBE Eric

Absent:

A été nommé secrétaire : M. DELBROUCQ Damien

L'Assemblée est informée que les vestiaires et les sanitaires du Complexe Sportif rue Jean Ochin doivent faire l'objet de travaux de rénovation.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 22 039,33 euros HT.

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le

ID: 059-215901463-20240212-20240112-DE

Compte tenu que ces travaux de rénovation sont susceptibles de bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 40 % par l'intermédiaire de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024,

Il est proposé au conseil municipal : 1998 1998 1998

- d'approuver le projet de rénovation des vestiaires et des sanitaires du Complexe Sportif rue Jean Ochin ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de la subvention DSIL 2024 à hauteur de 40 % pour ce projet ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tout document s'y référent.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte les propositions à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Pascal ZOUTE